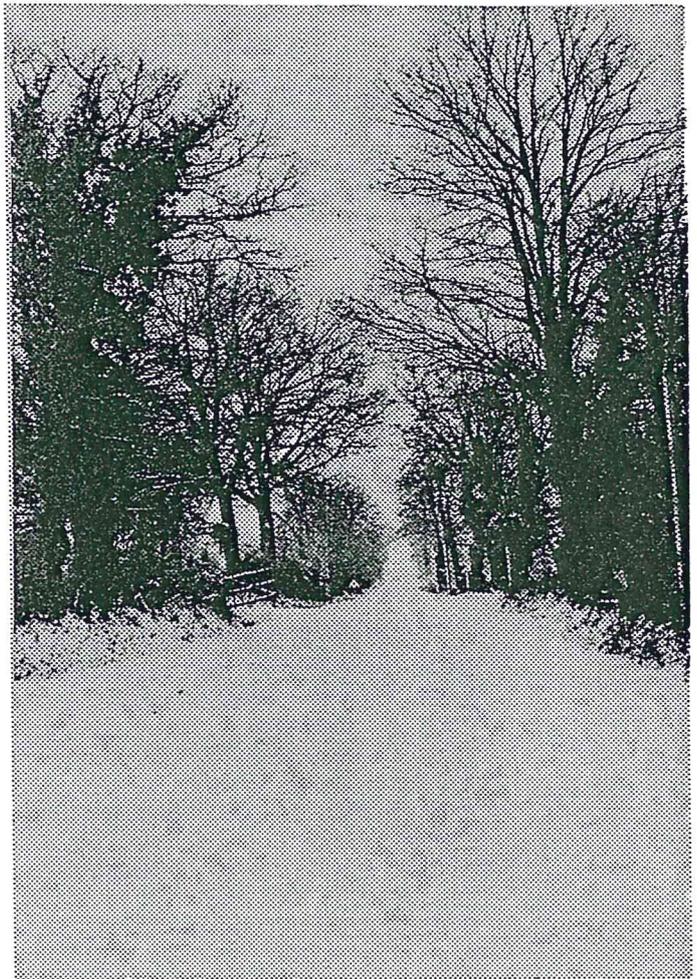


Bulletin Communal n°3 Vausseroux



Route de Vasles sous la neige - Janv.85

les voeux du conseil

L'année 1985 a été marquée dans le monde par toutes sortes de catastrophes soit naturelles : tremblements de terre, éruptions volcaniques, raz-de-marée, etc... soit accidentelles (train, avion), soit du fait de la violence et de la guerre dans bien des points du globe.

Notre petit coin de Gâtine a vécu cette année de façon paisible par rapport à tous ces bouleversements...

Malgré tout, les difficultés économiques demeurent, le chômage touche plusieurs familles de la commune, les jeunes ont beaucoup de mal à se faire une situation stable. Nous ne pouvons rester indifférents à ces difficultés. La Mairie est un lieu d'accueil où chacun peut trouver aide et conseil pour tout ce qui touche les relations avec l'administration.

Malheureusement cette aide est quelquefois dérisoire face aux difficultés rencontrées...

Quoiqu'il en soit le Conseil Municipal forme des voeux pour que l'année 1986 se déroule dans un climat amical et serein et que chacun trouve dans notre commune, au milieu des soucis quotidiens, assez d'éléments positifs pour se construire un peu de bonheur !

Bonne année à tous.

S O M M A I R E

- Page 1 : ETAT CIVIL ; SUBVENTIONS ; IMPOTS ; EMPRUNTS.
Page 2 : LA COMMUNE AU QUOTIDIEN (Voirie communale ; Batiments communaux ;
Page 3 : Cantine scolaire ; Ramassage de verres usés)
Page 4 : ECHQS DU REGROUPEMENT VAUSSEROUX/ST-MARTIN DU FOUILLOUX
Page 5 : LA VIE ASSOCIATIVE (L'E.S.V.V. ; Les Donneurs de Sang ;
Page 6 : L'A.P.A.V. ;
Page 7 : Les Pongistes ; Club du 3ème âge ;
Page 8 : Le Musée Cantonal ; La Paroisse)
Page 9 : SERVICES...SERVICES...SERVICES

ETAT-CIVIL :

- NAISSANCE** : CAIL Sandy
MARIAGES : GUITTON Noëlle - MOLIMARD Jean-Luc
 GUITTON Patricia - POUURET Alain
DECES : BOUHET René - BARATON Marie - PROUST Marcel -
 POURET Laëtitia.

SUBVENTIONS ACCORDEES EN 1985 :

| | |
|--|---------------|
| - Cantine scolaire..... | 12.500,00 Frs |
| - Foyer coopératif du C.E.G de Ménigoute..... | 250,00 Frs |
| - Repas des anciens..... | 3.240,00 Frs |
| - Club du 3ème âge..... | 500,00 Frs |
| - Entente Sportive Vausseroux-Vautebis..... | 1.500,00 Frs |
| - Association de chasse..... | 300,00 Frs |
| - Association des Donneurs de sang..... | 200,00 Frs |
| - Ligue contre le Cancer..... | 150,00 Frs |
| - Maison Familiale de Benassay..... | 100,00 Frs |
| - Association des myopatlus..... | 100,00 Frs |
| - Comité Prévention routière..... | 100,00 Frs |
| - Association des Parents d'Elèves (natation)... | 600,00 Frs |
| - Association Coutumes et Patrimoine (Musée).... | 200,00 Frs |
| - Association pour l'Animation de Vausseroux.... | 1.500,00 Frs |

IMPOTS :

| <u>Taux des taxes communales 1985</u> | | <u>Moyenne départementale 1984</u> |
|--|-------|------------------------------------|
| I/ Taxe d'habitation..... | 9,77 | 12,92 |
| II/ Taxe foncière propriétés bâties..... | 10,50 | 16,45 |
| III/ Taxe foncière propriétés non bâties.. | 38,67 | 52,37 |
| IV/ Taxe professionnelle..... | 8,46 | 12,34 |

Impôts perçus par la Commune en 1985

| | |
|-------------------------------------|---------------------|
| Taxe d'habitation | : 47.884,00 Francs |
| Taxe foncière propriétés bâties | : 39.362,00 Francs |
| Taxe foncière propriétés non bâties | : 191.136,00 Francs |
| Taxe professionnelle | : 41.354,00 Francs |

EMPRUNTS :

Plusieurs emprunts sont échus en 1985 dont les remboursements annuels se montaient à 23.278,92 Francs.

Mais la Commune a dû contracter cette année encore deux emprunts, l'un de 100.000 Francs en début d'année et l'autre de 80.000 Francs pour faire face aux investissements dont on verra le détail plus loin.

Le remboursement des intérêts de ces emprunts n'excédera pas la somme précédemment annulée ce qui laisse la dette inchangée.

LA COMMUNE AU QUOTIDIEN

Voirie communale

(dépenses engagées : 120.000 Francs)

L'assainissement des routes par le curage des fossés donnant de bons résultats, nous avons donc procédé à de nouveaux travaux :

CURAGE DES FOSSES

"Les Cariotières" : Un fossé de 150 mètres fut réalisé, ainsi qu'une coupure de route afin de récupérer les eaux naturelles venant en amont. En même temps, un reprofilage de la chaussée fut effectué.

"La Fonzille" : Curage de 100 mètres de fossés environ dans la partie basse du village, afin de récupérer les eaux usées.

"Bouchetout" : Création d'un fossé de 25 mètres, ainsi qu'un busage de 7 mètres.

Le bourg : Route de Ménigoute, un dé-bernage sur 100 mètres environ et un reprofilage de l'accotement.

Terrain de foot : Pour une utilisation plus rationnelle, un parking fut créé à l'entrée du terrain.

TRAVAUX DIVERS

"Pont des Brunetières" : Une réparation du pont fut entreprise afin d'en consolider les parapets.

Elagage : Un élagage de la route de la Servalière à la Courboterie fut réalisé.

Enrobé et émulsion : Quoiqu'une journée d'émulsion revienne à 10.000 Francs, ces travaux furent réalisés partout où la nécessité s'en est fait sentir.

BATIMENTS COMMUNAUX

Fin du programme d'économie d'énergie et d'isolation. Pose de laine de verre sous la toiture et dans le grenier de la maison de Madame PIN. Projection de polyuréthane au plafond de la cave.

Doubles cloisons en placo-mur sur tous les murs extérieurs de cette maison. Ces travaux d'isolation bénéficient d'une subvention de 30 % sur le prix hors taxe.

Mise aux normes de cette maison,

révision complète de l'installation électrique, installation d'une salle d'eau avec douche et lavabo. Pose d'une fenêtre neuve dans la cuisine et d'un grand évier. Travaux de peinture et de tapisserie.

Tous ces travaux de mise aux normes sont subventionnés à 30 % par une subvention dite PALULOS, le logement est conventionné avec l'Etat et le locataire peut bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement).

L'augmentation du loyer couvrira le remboursement de l'emprunt nécessité par ces travaux.

Vestiaires-douches-W.C.- au Stade,

trois grands vestiaires de joueurs, un vestiaire d'arbitre, 3 fois 4 douches plus la douche de l'arbitre, des W.C., une chaufferie et une grande buvette tels sont les travaux réalisés dans le bâtiment en préfabriqué implanté sur le terrain du stade. Les dimensions importantes du bâtiment ont permis de faire des installations correctes et conformes aux exigences du District et du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ajoutons à cela la pose d'une main courante le long du terrain.

L'inauguration du stade a eu lieu le samedi 9 Novembre en présence de Monsieur le Sous-Préfet, de Monsieur DULAIT-Conseiller Général, des Maires du Canton, d'une nombreuse assistance. Il reste à souhaiter que l'E.S.V.V. profite pleinement de ces installations et que les jeunes en fassent bon usage.

CANTINE SCOLAIRE

En Mai 1985 le Bureau de l'Association gérant les deux cantines de Vausseroux et Saint-Martin démissionnait. Les parents d'élèves refusaient d'assurer la charge, lourde il faut le reconnaître, de gérer les finances groupées de ces deux cantines.

Après plusieurs réunions une rencontre entre les parents d'élèves et les deux conseils Municipaux de Vausseroux et de Saint-Martin avait lieu. A l'issue de cette rencontre il est alors décidé

- 1°) que les parents d'élèves acceptent de payer 9,00 Francs pour le repas ;
- 2°) qu'ils s'engagent à assurer l'établissement des menus, les achats des denrées, la facturation des repas aux familles et la collecte du prix de ces repas.

D'autre part :

- que le Syndicat, s'engage à prendre à sa charge la gestion financière des deux cantines. Monsieur RIGOUMIER assurant le travail de secrétaire et de régisseur. Les factures des denrées sont directement adressées au Syndicat qui les paie par l'intermédiaire de la perception.

Les deux cantinières sont payées également par le Syndicat toujours par l'intermédiaire du percepteur (au tarif hôtelier).

Les recettes de la cantine proviennent, comme auparavant
1/ D'une part, des 9,00 Francs par repas que paient les familles.

2/ D'autre part, des subventions qu'accordent les communes de Vausseroux et Saint-Martin.

Les frais d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage sont, pour les deux cantines à la charge du Syndicat comme auparavant, frais et subventions étant partagés à égalité par les deux communes.

Il a été décidé que la fourniture d'une certaine quantité de légumes qui était obligatoire pour les parents est maintenant facultative. Cependant les personnes qui ont des légumes en trop sont fortement encouragés à en fournir à la cantine...

Le nouveau bureau de l'Association pour la gestion des cantines compte maintenant deux membres du Syndicat :

- Madame Michèle ALBERT ;
- Monsieur Jean-Michel GOURBAULT.

Deux parents d'élèves de Saint-Martin :

- Madame RENELLIER ;
- Madame SAVIN.

et deux de Vausseroux :

- Madame OULEDI ;
- Monsieur BESNIER.

Autre décision : Les enfants inscrits à la cantine en début d'année scolaire le sont pour l'année. Un départ en cours d'année devra être justifié par une raison grave.

RAMASSAGE DE VERRES USES

La demande en ayant été formulée à plusieurs reprises, un ramassage de verres usés a eu lieu dans toute la commune en novembre. Ce ramassage sera assuré deux fois par an, le prochain se situant en mai.

Par suite, il est instamment demandé aux habitants de ne plus déposer de verres usés dans les ordures ménagères.

ECHOS DU REGROUPEMENT

VAUSSEROUX / SAINT-MARTIN DU FOUILLOUX ...

Pour la deuxième année, les enfants du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2ème année des écoles de Vausseroux et de Saint-Martin du Fouilloux vont participer à dix nouvelles séances de piscine à Parthenay, le transport étant assuré bénévolement par les parents d'élèves et les enseignants, tandis que le Syndicat Intercommunal prend en charge le coût des 10 séances (3,50 Francs par séance et par enfant) à savoir 1.050,00 Francs.

Dès le mois de Juin dernier, des parents d'élèves commencent à aménager la cour de l'école des petits à Saint-Martin du Fouilloux. Désormais, les enfants disposent de 4 structures en bois à escalader.

Du 19 au 24 Mai 1985, les élèves des classes CP-CE et CM ont passé une semaine en Classe de découverte à la Grière en Vendée. Chaque fois que cela fut possible, nous avons développé des rencontres avec les ostréiculteurs et mareyeurs locaux (la Tranche S/Mer, marché à la criée et port de pêche des Sables d'Olonne) ; des activités en milieu naturel (bouchots, marées, dunes, pêche, ports, bateaux...).

Le coût global de ce séjour s'est élevé à 11.000,00 Francs. Le Syndicat Intercommunal a versé une subvention de 3.000,00 Francs, le reste ayant été à la charge des parents et de l'Association des Parents d'Elèves.

En réponse à l'investissement des municipalités dans un ordinateur, l'Etat a doté les deux écoles, chacune d'un autre ordinateur ainsi que de 2 tables informatique.

Voici le matériel Informatique dont disposent les enfants à Vausseroux :

1°/ Une dotation communale :

- 1 micro-ordinateur Thomson T0 7 ;
- 1 lecteur enregistreur de programmes ;
- 1 téléviseur couleur Hifivox 36 cm.

2°/ Une dotation "Plan Informatique pour Tous" :

- 1 micro-ordinateur Thomson T0 7.70 ;
- 1 lecteur enregistreur de programmes ;
- 1 téléviseur couleur Thomson 51 cm ;
- 1 imprimante Mannesman Tally MT 80 PC ;
- 1 table micro-informatique.

Une dotation "Plan Informatique pour Tous" semblable fonctionne à Saint-Martin du Fouilloux.

A noter que Madame PELLEGRIN a suivi une formation à l'informatique et à sa pédagogie pendant un mois et Monsieur MORIN pendant une semaine.

Association des Parents d'Elèves

LES DONNEURS DE SANG VAUSSEROUX-ST MARTIN

Une fois tous les trois mois les Donneurs organisent une collecte de sang, tantôt à Vausseroux, tantôt à St-Martin. Le Bureau regroupe des personnes des deux communes dont les noms suivent :

| | |
|--------------------------|----------------------------|
| -LERCHE Jean (Président) | -BERGEON André |
| -SAIVRES Edmond | -GUERIN Guy |
| -BAUDIN Maurice | -FRADIN Michel (Limonière) |
| -ALBERT Claude | |

Ils font appel aux moins de 60 ans pour renforcer leurs rangs !!!

L'Assemblée Générale Départementale aura lieu le 13 Avril à St-Maixent.

L'Entente Sportive Vausseroux-Vautebis (E.S.V.V.)

En septembre 1984, départ de l'équipe avec 22 licenciés dont 11 mutants. Très bons résultats le 1er trimestre et nous gagnons le challenge Suze-Courrier de l'Ouest attribué à la meilleure attaque.

L'équipe termine la saison en tête de la poule et monte automatiquement en promotion de 2ème division.

Le premier objectif était atteint. Sur l'ensemble de tous les résultats, l'équipe était classée 4ème au challenge Crédit Agricole, ce qui nous a valu de recevoir un jeu de maillots et un jeu de tee-shirts. Puis ce fut le tournoi de foot à la fin du mois d'Aout.

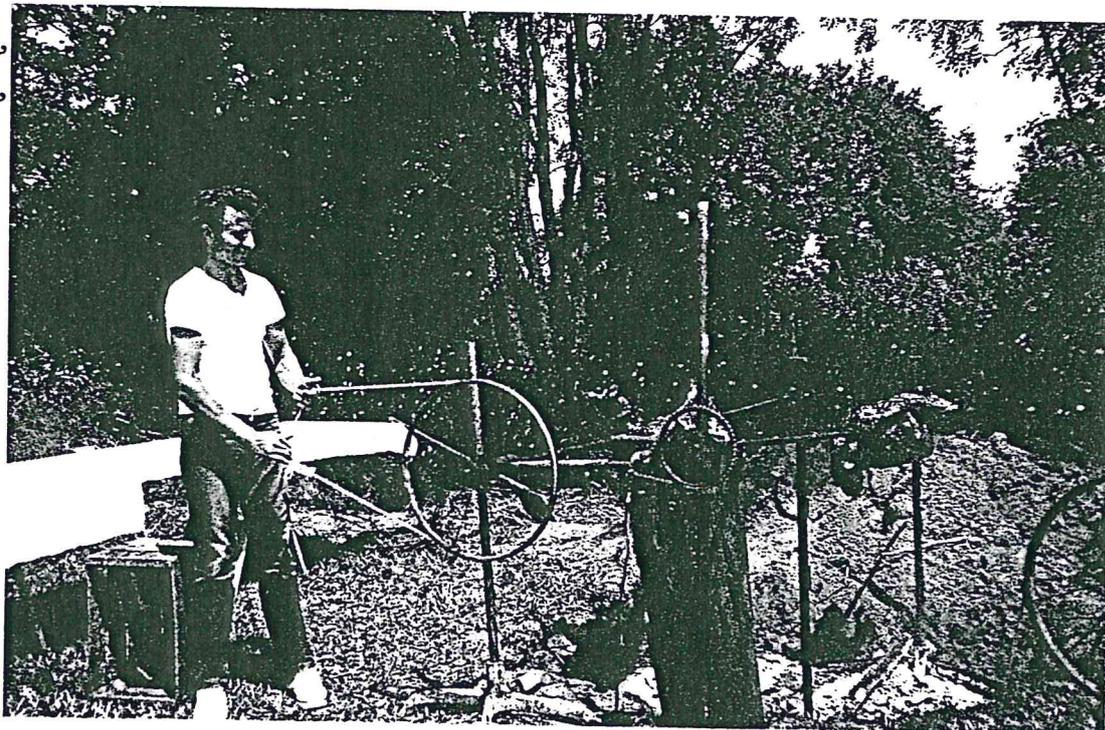
La saison 85-86 débute avec 8 nouveaux licenciés, ce qui porte à 30 le nombre des joueurs. Ceci nous oblige à faire 2 équipes seniors et 1 équipe poussins dont 3 filles. Pour le moment les 2 équipes sont classées en milieu de tableau de chacune de leur poule.

En cette fin d'année, je remercie les joueurs, dirigeants et supporters, pour tout ce qu'ils ont fait depuis le lancement de l'équipe de foot. Et je forme le voeu que nous allions tous ensemble, vers la réussite de l'E.S.V.V.

Marcel AUBINEAU

Méchoui, très réussi,
organisé par le Foot,

Le 6 Juillet 1985



L'Association Pour l'Animation de Vausseroux (A.P.A.V.)

ACTIVITES 1985 :

LOTO : Soirée à laquelle ont participé une centaine de personnes, participation moindre qu'en 1984, mais les personnes présentes ont pu se partager des lots de valeur.

SORTIE VELO : Au mois de Mai, les randonneurs à vélo se sont donnés plusieurs rendez-vous. Le dernier s'est terminé par un casse-croûte bien sympathique des participants à l'Etang de Bois-Pouvreau.

14 Juillet : Journée animation non-stop organisée par l'A.P.A.V. avec, dans la matinée, rendez-vous pour les marcheurs et les randonneurs à vélo. L'après-midi, les adeptes de la pétanque ont pu se rencontrer dans le haut du bourg. La section ping-pong mettait également 3 tables de ping-pong à la disposition de tout le monde. Les curieux ont pu s'initier au tir à l'arc. Cette journée a été ponctué par le bal et le casse-croûte offerts par la Municipalité.

PING-PONG : Cette activité a pris cette année 1985, une ampleur dont vous trouverez détail dans la rubrique qui lui est spécialement consacrée.

ASSEMBLEE GENERALE DU 07/12/85 :

A l'occasion de cette assemblée Générale s'est effectué le renouvellement du Bureau.

Le Bureau pour l'année 1986 comprendra les personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

- . AUBINEAU Marcel ;
- . BILLEROT Corinne ;
- . BRANGER Didier ;
- . CAIL Joël (Président) ;
- . CHARON Michel ;
- . CLEMENT Gérard ;
- . GRELLIER Alain ;
- . HUSSON Pascal ;
- . REAU Annie ;
- . ROUVREAU Patricia ;
- . ROYER Raoul ;
- . Un membre section Ping-Pong.

RENDEZ-VOUS 86 POUR L'A.P.A.V. :

25 Janvier : **LOTO**

12 Avril : **SOIREE DANSANTE**

14 Juillet : **ANIMATION**

15 Octobre : **SOIREE CABARET**

L'A.P.A.V. ajoutera à ces activités, le développement du Tir à l'Arc, du théâtre ainsi que des soirées causeries avec des personnalités locales et d'ailleurs...

- BONNE ANNEE 1986 A TOUS -

LES PONGISTES DE VAUSSEROUX

Ils sont "partis" depuis 4 mois, mais il est un peu tôt pour faire un bilan. Un effectif de 19 licenciés dont 2 filles et 2 vétérans a permis de former deux équipes et de les engager dans le Championnat Départemental de 3ème division.

L'équipe A est actuellement première ex aequo de sa poule. Elle espère jouer le premier rôle du Championnat et ainsi accéder à la 2ème Division dès l'an prochain.

Les joueurs de l'équipe B, moins expérimentés que ceux de l'équipe A, ont des difficultés à surmonter. Cependant une volonté et un dynamisme communs leur permettra de redresser la barre.

Tous les entraînements des licenciés et les matchs de compétition se font dans la grande salle inoccupée de la Cantine, qui renaît. L'ancienne salle de classe de la route de Vasles sert à tous les joueurs non licenciés, cet aménagement supprime les querelles de salles et évite la détérioration du matériel.

Actuellement les Pongistes de Vausseroux ont un calendrier très chargé. Ils se sont inscrits au Championnat Départemental par équipe, en coupe des Deux-Sèvres (où le Titre est en vue), au Championnat Individuel Départemental, au Tournoi du Comité et participent aux Tournois des Clubs voisins.

Au seuil de la nouvelle année, je formule des vœux de réussite aux Pongistes et autres.

Joël CAIL

LE CLUB DU 3ème AGE

Une année chasse l'autre. Quand paraîtront ces quelques lignes dans notre Bulletin Municipal, 1985 ne sera déjà plus qu'un ensemble de souvenirs dans nos esprits.

Résumons l'essentiel :

Un de nos adhérents, Monsieur BOUET René a rejoint nos quatorze disparus précédents. Deux couples amis, Messieurs et Mesdames ROUX et BRUNET ont quitté Vausseroux, départs compensés par l'inscription dans nos rangs de trois couples également sympathiques, Messieurs et Mesdames ARTAUD, ECAULT et MORALES ce qui permet de maintenir un effectif de soixante cotisants, en attendant les nouveaux retraités que nous espérons bientôt recevoir parmi nous.

Au chapitre des activités mentionnons brièvement :

- Le 8 Mars, notre Assemblée Générale annuelle ;
- Le 18 Avril, repas amical au restaurant Brunet ;
- En Mai, participation des anciens au repas offert par la Municipalité ;
- En Juin, sortie du Club dans les Coteaux du Layon ;
Sortie cantonale à Moncontour ; participation à la Grande Fête Champêtre organisée par la Fédération Départementale des Clubs Ruraux, manifestation regroupant plusieurs milliers de retraités au Tallud.
En Juin également, 8 des nôtres (en fait 4 ménages) ont fait un séjour dans les Alpes de Haute Provence. Les voyages dit-on forment la jeunesse !

Ajoutons pour compléter, la présence de notre Président à l'Assemblée Générale de la Fédération, le 15 octobre à Parthenay, nos réunions hebdomadaires à la salle polyvalente qui réunissent environ 25 joueurs (et joueuses) de cartes, par ailleurs fervents compétiteurs des tournois cantonaux, à Vasles, Ménigoute et Fomperron, enfin pour terminer le repas traditionnel de Noël qui a regroupé une quarantaine de convives, les absents recevant leurs bûches à domicile par les soins du Président.

MUSEE CANTONAL

Recevant le 25 Octobre à Paris, des mains de Pierre BELLEMARE la Bourse obtenue de la Fondation Notre Temps, j'étais invité par le célèbre journaliste à définir en quelques mots les raisons qui m'avaient amené à lancer l'idée de créer un Musée d'Arts et Traditions Populaires dans notre Canton.

J'ai répondu :

"Avec les amis qui participent à la réalisation de ce projet, nous avons voulu faire d'une pierre quatre coups.

1°/ Sauvegarder pendant qu'il en est temps encore ce qui subsiste du Patrimoine Régional, meubles, vêtements, outils agricoles et artisanaux, ustensiles de ménages, instruments aratoires, etc...etc...

2°/ Restaurer un Bâtiment historique pratiquement à l'abandon, lui redonner une vocation dans la vie cantonale.

3°/ Créer un centre d'animation culturelle au profit de la population de ce Canton toutes générations confondues, et en particulier pour les pensionnaires de la Maison de Retraite.

4°/ Procurer une occupation intéressante et rémunérée à des jeunes du Canton sans travail, livrés, bien malgré eux, aux risques d'une vie désœuvrée, sans but et sans espoir à plus ou moins long terme."

Cette réponse, hâtivement formulée, résume imparfaitement peut-être, mais aussi sincèrement que possible les raisons qui justifient, me semble-t-il la création de ce Musée. Aidez-nous à le réaliser.

Raoul ROYER

LA PAROISSE

Comme vous le savez, le territoire paroissial dépasse le territoire communal (nous ne vivons plus à l'époque où "commune" = "paroisse", avec un prêtre résident dans chacune d'elles). Nous formons déjà un petit secteur : Vautebis - Reffannes - Vausseroux - Et étant donné le manque de plus en plus grand de prêtre, il nous faudra à brève échéance penser "secteur" beaucoup plus élargi. Nous devons en arriver à "secteur" = "canton".

Pour ma part, je continue mes activités comme l'an passé. Je regrette de ne pas pouvoir rendre visite à chacun...mais de multiples réunions sur le plan catéchèse : réunions à Poitiers et dans les paroisses rurales autour de Parthenay expliquent mes absences.

Cependant je tiens à vous redire ma disponibilité à votre service, par téléphone, vous pouvez toujours me joindre...même le matin très tôt, cela ne me dérange pas et il est alors possible de fixer des heures de rendez-vous.

Pour ceux qui sont intéressés, la fête de Profession de Foi pour les enfants de 4ème année de catéchisme aura lieu le dimanche 1er Juin.

Puisque nous sommes au début de 1986, à tous je présente mes vœux très sincères de bonne santé, de réussite, de paix et de joie, dans une vie communautaire de plus en plus active et fraternelle.

Alice

◇ MAIRIE ◇

Tél: 49.69.01.19

La Mairie est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 H 15 à 17 Heures.

◇ POSTE ◇

Le fourgon postal est sur la place de 15 Heures à 15 H 20. Heure de levée du courrier : 16 H 50 du lundi au vendredi - 12 H 50 le samedi.

◇ CAISSE D'EPARGNE ◇

Le jeudi à 15 H 30 (environ !!!)

◇ CREDIT AGRICOLE ◇

Le jeudi de 15 à 16 Heures.

◇ ASSISTANTE SOCIALE ◇

On peut joindre Madame POUPOT, Assistante Sociale, le matin de 9 à 10 Heures à son Bureau à Ménigoute -rue de la fontaine- Tél: 49.69.00.62.

Elle assure des permanences :

- Ménigoute : 2ème et 4ème vendredi du mois ;
de 10 à 12 Heures - Rue de la Fontaine.
- Wasles : 2ème et 4ème mardi du mois ;
de 10 à 12 Heures - Mairie.
- Les Forges: 1er et 3ème jeudi du mois ;
de 10 à 12 Heures - Centre Social Cantonal.

◇ O.P.A.H. ◇

Cette année encore les personnes qui voudraient entreprendre des travaux de restauration de leur habitat peuvent prendre contact avec l'A.R.I.M. 41, avenue du Général de Gaulle à Parthenay - Tél: 49.64.55.91.

La Commune bénéficiant des services de l'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

ELECTRIFICATION DU GARAGE COMMUNAL

Le bâtiment des P.T.T. implanté route de Saint-Martin est terminé.

La ligne téléphonique reliant Saint-Martin est maintenant souterraine. Celle reliant Reffannes va l'être prochainement. Grâce à l'installation de ce bâtiment qui a nécessité, pour les P.T.T., la mise en place de 2 poteaux afin d'être alimenté en électricité, le bâtiment de la commune a pu bénéficier d'un branchement sans frais. Ce bâtiment qui sert de rangement et d'abri pour tout le matériel communal a donc été électrifié et équipé de prises. Du matériel courant va être acheté afin de permettre au cantonnier de réaliser certains travaux.

PROBLEME D'ARBRES...

A sa dernière réunion, le Conseil Municipal a pris la décision d'abattre le tilleul qui est le plus près de la Mairie et de tailler les deux autres arbres qui deviennent très envahissants.

Les racines du marronnier ont déjà créé de gros problèmes aux écoulements et entraîné des frais importants. Un autre arbre sera planté dans la pelouse près du monument aux morts.